

Procès-verbal

5^{ième} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 8 septembre 2020 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présentes :

Madame Lucette Bouchard	Présidente
Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Pauline Rochette	Administratrice
Madame Caroline L. Mineau	Administratrice
Monsieur Jean-François Picard	Administrateur

Étaient également présents

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Maxime Gravel-Renaud	Conseiller en consultations publiques
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

QUORUM

Le quorum est atteint.

Ordre du jour tel qu'adopté

20-09-01	Ouverture de l'assemblée	19h00
20-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h01
20-09-03	Dossiers du conseil d'administration a) Assemblée générale annuelle b) Représentant du conseil de quartier sur le comité incinérateur c) Place éphémère d) Outil de suivi des procès-verbaux	19h05
20-09-04	Période d'information du conseiller municipal	19h45
20-09-05	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2020	20h00
20-09-06	Fonctionnement du conseil a) Suivi du budget b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire c) Correspondance	20h05
20-09-07	Varia a) Sécurité routière b) Nouvelle politique de consultation publique	20h25
20-09-08	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	20h30

20-09-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Nancy Beaupré propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 06.

20-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour (19h06)

Mme Nancy Beaupré fait la lecture de l'ordre du jour. Par une proposition de Mme Caroline L. Mineau appuyée par Mme Christiane Tanguay, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

20-09-03 Dossiers du conseil d'administration

a) Assemblée générale annuelle (19h09)

L'assemblée générale annuelle (AGA) est prévue pour le 6 octobre prochain. L'AGA doit obligatoirement se tenir dans l'année courante. L'élection des administrateurs et l'adoption du rapport annuel devront être effectuées lors de l'AGA. Le bilan de l'année, préparé par Mme Lucette Bouchard, nécessiterait une révision finale.

Il reste à préparer l'avis de convocation (à envoyer dans la semaine du 21 septembre) FAIT et l'invitation à afficher dans les commerces.

Considérant la situation actuelle et les règles de distanciation reliées au COVID, deux options sont possibles pour tenir l'AGA : en présentiel (en respectant plusieurs règles et en utilisant une grande salle) ou en vidéoconférence (en transmettant un lien vers la vidéoconférence).

Concernant les rencontres du Conseil de quartier, M. Maxime Gravel-Renaud explique qu'il est possible de les tenir en présentiel ou en vidéoconférence, ou même avoir certaines personnes sur place et d'autres à distance, chacun étant libre de choisir l'option avec laquelle il est le plus à l'aise. Le seul Conseil de quartier à se réunir en personne à l'heure actuelle est celui de Saint-Roch.

La salle habituellement utilisée pour les rencontres du Conseil de quartier permet de réunir en présentiel un maximum de 15 personnes et ne pourrait donc pas être utilisée pour l'AGA.

En cours de discussion, plusieurs défis à tenir l'AGA en présentiel sont nommés, tels que le port du masque, l'utilisation du micro et sa désinfection, la présence d'une personne à l'accueil qui explique les consignes, etc.

Lors de l'AGA, le quorum est constitué de toutes les personnes qui assistent à l'AGA.

Les mandats de Mme Pauline Rochette, Mme Christiane Tanguay, Mme Nancy Beaupré et de Mme Caroline L. Mineau se terminent à la prochaine AGA. De plus, 3 postes pour les hommes, 1 poste pour les femmes et les 3 postes cooptés sont disponibles. Mme Caroline L. Mineau a décidé de ne pas renouveler son mandat d'administratrice.

À la suite d'un vote à main levée, il est décidé de tenir l'AGA en vidéoconférence. M. Maxime Gravel-Renaud va vérifier s'il

serait possible de reporter l'AGA au mois de novembre. Mme Christiane Tanguay a transmis à M. Maxime Gravel-Renaud et à Mme Lucette Bouchard les états financiers qui seront présentés à l'AGA. Mme Christiane Tanguay souligne qu'elle aura besoin d'un comptable afin de préparer le rapport fiscal.

b) Représentant du conseil de quartier sur le comité incinérateur (19h38)

Mme Anne Baril qui représentait le Conseil de quartier de Loretteville au comité incinérateur ne souhaite pas poursuivre avec cette responsabilité. Les rencontres du comité incinérateur se tiennent une fois par mois, le jeudi de 11h30 à 12h30 (en vidéoconférence). Puisqu'aucun membre du Conseil de quartier ne désire reprendre cette responsabilité, une résolution sera adoptée pour cesser l'implication du Conseil de quartier dans le comité incinérateur (à noter que la Résolution CA-20-16 adoptée le 2020-06-02 et reconduisant la candidature de Mme Anne Baril est donc annulée). Ainsi, la Ville devra aller en mise en candidature.

Mme Lucette Bouchard va informer Mme Anne Baril de la décision du Conseil de quartier.

Résolution CA-20-17

Sujet : Implication du conseil de quartier de Loretteville au comité de vigilance de l'incinérateur

*Considérant la nomination de Mme Anne Baril au comité de vigilance de l'incinérateur par la résolution CA-19-09 adoptée le 2 avril 2019 ;
Considérant la démission de Mme Baril à ce comité le 9 septembre 2020 ;*

Considérant que la personne du conseil de quartier nommée pour siéger au sein de ce comité devrait consacrer plusieurs heures à la préparation, incluant sa participation aux séances du comité de vigilance de l'incinérateur ;

Considérant que ce dossier n'a pas été jugé prioritaire dans les actions du conseil de quartier de Loretteville ;

Il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville interrompe sa participation au comité de vigilance de l'incinérateur, étant donné la non disponibilité des membres.

Sur proposition de Madame Lucette Bouchard, dûment appuyée par Madame Linda Bouchard, la résolution est adoptée à l'unanimité.

c) Place éphémère (19h43)

Mme Pauline Rochette a récupéré le matériel. Il y a eu un achalandage intéressant pendant les 5 semaines d'activité. Les partenaires commerciaux ont été au rendez-vous. La Place éphémère a été somme toute une réussite, même si la présence du Conseil de Quartier a été limitée. La synthèse de l'activité suivra dans les prochaines semaines.

Pour l'an prochain, Mme Pauline Rochette souligne qu'il faudra que le Conseil de quartier revoie son approche pour attirer un plus grand nombre de personnes et créer une équipe responsable de ce projet.

Il y aurait eu des problèmes de son pendant l'activité de yoga, mais l'activité a été appréciée. Une contribution positive du Conseil de quartier à la Place éphémère est la visibilité sur la page Facebook.

d) Outil de suivi des procès-verbaux (19h50)

Mme Marie-Christine Fortin va configurer dans les prochaines semaines un emplacement Google Drive afin de rendre l'outil de suivi disponible à tous. Une copie de sureté sera également conservée par Mme Marie-Christine Fortin.

20-09-04 Période d'information du conseiller municipal (20h00)

a) Place éphémère

Malheureusement, M. Dion n'a pas pu visiter la Place éphémère cette année.

b) Projet de Politique Viabilité hivernale

M. Dion demande au Conseil de quartier d'identifier les zones pour lesquelles le déneigement a été problématique par le passé dans un léger document et de l'appuyer concernant la problématique de déneigement de la rue Racine.

c) Plan d'investissement

D'ici le 14 septembre, M. Dion doit faire des demandes d'investissements dans le cadre du PIQ (Plan d'Investissement Quinquennal) et demande au Conseil de quartier d'apporter des suggestions d'investissements. Quelques projets sont déjà dans la mire de M. Dion, notamment l'aménagement d'une place publique devant le bâtiment situé au 305, rue Racine et le réaménagement de l'entrée de la bibliothèque Chrystine-Brouillet. Des propositions supplémentaires peuvent être transmises via courriel pour vendredi le 11 septembre.

Mme Pauline Rochette souligne qu'elle a vu très peu de trottoirs prévus pour le secteur de Loretteville selon les documents récemment transférés par Mme Lucette Bouchard. Le Conseil de quartier propose d'ajouter les trottoirs des zones identifiées par le Mémoire sur la Stratégie de Sécurité routière rédigé concernant la sécurité routière dans une résolution contenant également les recommandations de projets dans le cadre du PIQ.

Mme Lucette Bouchard enverra le Mémoire sur la Stratégie de Sécurité routière à M. Raymond Dion afin qu'il puisse consulter les trottoirs proposés dans le secteur de Loretteville.

Résolution CA-20-18

Sujet : Recommandations de projets d'investissement dans le cadre du PIQ

Dans l'optique de favoriser la revitalisation de la rue Racine, le conseil de quartier recommande à la Ville d'investir dans le développement d'une véritable place publique devant le 305 rue Racine. Nous souhaitons que le projet retenu permette des aménagements permanents, de faciliter les activités estivales lors de la place Éphémère, de même que de développer une offre d'activités communautaires hivernales.

Nous recommandons également à la Ville d'investir dans l'aménagement de trottoirs dans le quartier en fonction des informations fournies à cet effet dans son Mémoire sur la Stratégie de Sécurité routière déposé en février 2020.

Sur proposition de Madame Caroline L. Mineau, dûment appuyée par Madame Christiane Tanguay, la résolution est adoptée à l'unanimité.

20-09-05 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2020 (20h45)
Reporté à la prochaine rencontre puisque le procès-verbal n'a pas été transmis aux membres du Conseil de Quartier pour lecture avant la tenue de la réunion.

20-09-06 Fonctionnement du conseil (20h46)
a) Suivi du budget
En date d'aujourd'hui, il y a 1176,85\$ dans le compte bancaire. Les seules dépenses à adopter actuellement sont les travaux de la secrétaire

b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-20-19

Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Pauline Rochette, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 115 \$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 8 septembre et pour la mise à jour de l'outil de suivi OneNote; sur réception des documents.

c) Correspondance
Mme Linda Bouchard partage la correspondance reçue et souligne notamment la Conférence Santé et Qualité (15, 22 et septembre), reçue le 26 août. M. Maxime Gravel-Renaud fait un bref retour sur le sondage pour la reprise des séances du Conseil. Une séance d'information sur le réseau structurant aura lieu le 20 septembre.

20-09-07 Varia (20h52)
a) Sécurité Routière
Madame Linda Bouchard demande si les chauffeurs d'autobus du RTC sont sensibilisés à la limite de 30 km/hre dans les zones scolaires. Monsieur Raymond Dion suggère au Conseil de quartier

d'adopter une résolution concernant l'intersection Racine (près de l'école Arc-en-Ciel).

Madame Lucette Bouchard souligne que le dépôt de projets dans le cadre de la Sécurité routière pour obtenir un financement de 3000\$ est dû pour le vendredi 30 novembre.

b) Nouvelle politique de consultation publique

Madame Pauline Rochette demande si le Conseil de quartier va réagir à cette nouvelle politique ou doit assister à des rencontres à ce sujet. Mme Lucette Bouchard va vérifier si les autres Conseils de quartier vont réagir à cette nouvelle politique.

Dépôt du Mémoire : 15 octobre

Séances de consultation : 27, 28 et 30 octobre

c) Ouverture d'un golf virtuel dans l'ancienne caserne de pompiers

Monsieur Raymond Dion est au courant.

d) Old School Wrap et affichage en français

Madame Nancy Beaupré a discuté avec M. Jean-Philippe Dubreuil, propriétaire de ce resto

20-06-08 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 6 octobre prochain à 19 heures.

Par une proposition de Mme Linda Bouchard appuyée par Monsieur Jean-François Picard, la séance est levée à 21h13.

Lucette Bouchard, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire